

Arrondissement de
RAMBOUILLET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2023-001**

Tél : 01.30.13.76.00.

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février,

**DATE
DE CONVOCATION**
09 février 2022

**Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire.**

DATE D'AFFICHAGE
09 février 2022

Monsieur DAINVILLE,
Mesdames ROUSSEAU et ROUSSEL ;
Messieurs DIALLO, MEY, RAOUL et MOUSSA ; Adjointes au Maire

Mesdames BAC, BROCHADO, LWAMBA MAKANYAKA, RAOUL et SELBONNE
Messieurs MONNARD, PERON, POINGT et VILLOING ; Conseillers Municipaux délégués
Madame DUTU
Messieurs BLEE, BOURGOIN et GERBOUIN Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 28

Absente excusée : 1
Madame Lopes

Absents excusés et représentés : 8
Mesdames Baselto, Chiakh, Gorbena, Hocde et Pascoal ; Messieurs Ibrahim, Le Moing et
Mare

Pouvoirs : 8
Madame Baselto donne pouvoir à Madame Dutu
Madame Chiakh donne pouvoir à Monsieur Moussa
Madame Gorbena donne pouvoir à Madame Rousseau
Madame Hocde donne pouvoir à Monsieur Gerbouin
Madame Pascoal donne pouvoir à Madame Lwamba Makanyaka
Monsieur Ibrahim donne pouvoir à Monsieur Dainville
Monsieur Le Moing donne pouvoir à Monsieur Raoul
Monsieur Mare donne pouvoir à Monsieur Bourgoin

**Approbation du Procès-
Verbal du 30 novembre 2022**

Secrétaire de séance : Nathalie Raoul

La séance étant ouverte à 19H00

2023-001

Objet : Approbation du Procès-Verbal du 30 novembre 2022

Secteur : Administration Générale

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-23 et L 2121-29 ;

Vu le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2022 ;

Considérant qu'aucune remarque n'est formulée ;

Après avoir délibéré :

Approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2022

FAIT ET DELIBERE A L'UNANIMITE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS DONT LE SECRETAIRE DE SEANCE.

Mise en ligne le :

Pour extrait conforme,

La Verrière, le 15 février 2023

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

